



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'initiative de la Ceinture verte du parc national de la Yamaska : VOIR LA NATURE AU-DELÀ DU PARC

Roxton Pond, le 16 novembre 2022. – La conservation permanente et l'accessibilité à un territoire représentatif de la région naturelle des basses-terres appalachiennes, constitue la raison d'être du parc national de la Yamaska. « Comment assurer l'atteinte de cet objectif lorsque les activités humaines à l'extérieur de ses limites peuvent avoir des répercussions sur l'intégrité de ses ressources? » questionne Zoë Ipiña, responsable du Service de la conservation et de l'éducation, résumant bien les enjeux de conservation que rencontre le parc national. Elle ajoute, à titre d'exemple, que « plus de 95% du territoire qui draine les eaux de surface vers le réservoir Choinière se trouve au-delà des limites du parc ».

Depuis 2013, l'équipe du parc national et son principal partenaire, la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY), travaille à promouvoir une démarche collective de conservation des milieux naturels auprès des propriétaires fonciers situés à la périphérie du parc. Cette initiative appelée *La Ceinture verte du parc national de la Yamaska* vise, par ricochet, à assurer à long terme la protection du patrimoine naturel du parc national en le maintenant « connecter » à tout un réseau de milieux naturels situé au-delà de ses limites. « Jusqu'à maintenant, c'est environ 150 propriétaires qui ont été rencontrés et sensibilisés à la conservation volontaire dans la zone périphérique du parc national », explique Martine Ruel, directrice générale de la Fondation SÉTHY. « Avec cette approche, les propriétaires fonciers choisissent de leur propre gré de protéger leurs milieux naturels. Notre équipe de professionnels leur a offert gratuitement une expertise qui a permis d'inventorier les richesses de leur propriété. Près de 3000 hectares de milieux naturels ont été caractérisés et une soixantaine de propriétaires ont été mobilisés dans une démarche de protection, couvrant une superficie de 1500 hectares ».

Madame Colleen Cleary, propriétaire terrienne, ajoute : « C'est un privilège de vivre aux abords du Parc de la Yamaska, la préservation de ce milieu naturel est importante pour permettre à la génération future d'en bénéficier. Habitant dans cette ceinture verte, la Fondation SETHY nous a fait découvrir les richesses qui s'y trouvent et des actions à entreprendre pour préserver et protéger cette biodiversité fragile. »

La soirée se poursuivra avec un cocktail dînatoire et des présentations plus poussées:

- Sur l'initiative de la Ceinture verte, par Frédérick Chir, coordonnateur – Protection et conservation du territoire
- Sur les autres initiatives de conservation de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), par Zoë Ipiña, responsable de la conservation au Parc national de la Yamaska

- Et sur les outils de protection des milieux naturels de la MRC de La Haute-Yamaska par Élisabeth Groulx-Tellier, chef de projet, protection des milieux naturels à MRC de La Haute-Yamaska.

Nous désirons souligner le partenariat de ces trois organisations ainsi que le soutien de la Fondation de la Faune du Québec et de Desjardins.

Le paysage tout autour du parc national est de tenure privée. Cet espace présente encore de grands massifs forestiers qui participent à la richesse faunique et floristique du parc. Dans ce contexte, les propriétaires fonciers représentent des partenaires de premier plan pour participer à préserver la trame naturelle de notre belle région.

– 30 –

Pour information :

Frédéric Chir, coordonnateur – Protection et conservation du territoire à la Fondation SÉTHY
450 994-3173

Zoë Ipiña, responsable du Service de la conservation au Parc national de la Yamaska
450 776-7182, poste 223